

## Société | L'ASN tire le bilan du parc nucléaire de Nouvelle Aquitaine



**Ce jeudi 5 octobre, l'Autorité de sûreté nucléaire a dévoilé un bilan "globalement satisfaisant" de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en région Nouvelle Aquitaine. Cette dernière a eu fort à faire au niveau national ces derniers mois. En septembre, elle a mis la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire (Cher) sous surveillance renforcée et pointé une protection insuffisante face à un risque d'explosion à l'usine de traitement de La Hague (Manche). Dans un contexte tendu, le gendarme du nucléaire a tout de même soulevé quelques craintes plus locales.**

### Retour en arrière

En juin 2016, l'ASN avait mis au jour des anomalies de composants sur une liste d'une vingtaine de réacteurs français, dont le réacteur n°1 de la centrale du Blayais faisait partie. À l'origine, EDF s'était en effet engagé dans un audit de quelques 2000 pièces fabriquées par Areva, suite au scandale des anomalies relevées sur la cuve et le couvercle de l'EPR de Flamanville. En avril de la même année, l'ASN avait découvert 87 dossiers falsifiés, dont une quinzaine concernaient les réacteurs 1, 3 et 4 de la centrale de Blaye. Si cette pratique avait été rapportée au Procureur de la République, les écarts constatés "ne portaient pas atteinte au bon fonctionnement de l'équipement" selon EDF. Plus d'un an après le dépôt de plainte de l'Observatoire du nucléaire, l'ASN a donc procédé à un bilan sur la sûreté nucléaire en région Nouvelle Aquitaine pour l'année 2016. On y apprend la tenue de 115 inspections (dont 33 dans le domaine de la sûreté nucléaire dans les centrales du Blayais et de Civaux, six inspections concernant le transport des substances radioactives et 76 dans le "nucléaire de proximité" (désignant principalement le secteur de la médecine). Bilan ? Six événements "significatifs" classés au niveau 1 de l'échelle INES (allant de 0 à 7) déclarés par les exploitants des centrales.

### Blaye : "globalement satisfaisant"

Concernant la centrale du Blayais, l'ASN souligne ainsi un "bon déroulement" des travaux lors des arrêts des réacteurs (pour maintenance et rechargement en combustible) mais souligne quelques difficultés concernant les "essais périodiques des équipements". Les réacteurs présentant des irrégularités affectant les équipements fabriqués par Areva dans l'usine Creusot-Forge (notamment celles concernant les anomalies du réacteur 1

entraînant une concentration anormale de carbone dans les générateurs de vapeur) ont fait l'objet de contrôles, et l'ASN assure qu'EDF a mis en oeuvre des procédures d'exploitation "plus restrictives" pour garantir la sécurité du réacteur. "Ce n'est grave que s'il y a une fissure dans la pièce concernée, or les générateurs de vapeur concernés n'avaient pas de fissure. C'est pour ça que le générateur a pu redémarrer. Pour ce qui est des mesures prises, en gros, on va chauffer moins vite qu'avant pour éviter qu'une chaleur trop importante ne fragilise le matériau", précise Hermine Durand, responsable de la division de Bordeaux à l'ASN.

Pour ce qui est des irrégularités sur les dossiers de fabrication des équipements sous pression de l'usine Creusot Forge, l'ASN suit l'avis d'EDF en assurant que ces dernières "n'ont pas d'impact sur la sûreté". "Généralement, il s'agissait de contrôles à la construction qui n'avaient pas été effectués dans les normes, mais le fabricant avait connaissance de l'irrégularité", a tenu à préciser Bertrand Fremaux, un autre responsable de l'ASN. Si un des générateurs de Fessenheim a subi les conséquences de ces falsifications (on lui a retiré son certificat de conformité), ce n'est donc pas le cas de la centrale de Blaye. L'organisme a tout de même incité les gérants du site à envisager un effort sur la protection de l'environnement, "pour assurer une gestion plus efficace des déchets nucléaires produits pendant les périodes d'arrêts de réacteur" (l'EPR de Flamanville a eu [quelques soucis en septembre sur leur emballage](#)..) et "accélérer la recherche des causes et le traitement de pollutions anciennes" (notamment les hydrocarbures). Si cinq évènements de niveau 1 (correspondant à une "anomalie") ont été détectés, les 34 autres y étaient de niveau 0, donc sans aucune importance du point de vue de la sûreté. En septembre 2016, pourtant, l'expert britannique John Large, dans un rapport pour l'ONG Greenpeace, dévoilait que [32 des 58 réacteurs nucléaires français](#) (soit 55% du parc total) comportaient des pièces défectueuses. Les quatre réacteurs de la centrale du Blayais étaient concernés.

## Des préconisations élargies

Pour la centrale de Civaux, c'est à peu près le même bilan, malgré quelques difficultés logistiques et techniques en 2017 concernant les travaux effectués lors des arrêts de réacteurs et dans la maîtrise des rejets de la centrale (radioactifs ou non). Les mesures de l'activité des effluents à rejeter ont été jugées comme manquant de précision, même si, on nous l'affirme, "aucune limite n'a été dépassée". Le site de Civaux est aussi dans le rang pour les anomalies de l'acier des fonds de générateurs de vapeur (produits par un forgeron japonais). Des contrôles ont ainsi été réalisés en 2016 (complets sur le réacteur 2, partiels sur le réacteur 1 nécessitant son arrêt en début d'année). Pour le reste, pas de changements : les mêmes mesures restrictives pour garantir la sûreté des deux réacteurs; les mêmes conclusions concernant les irrégularités des dossiers de fabrication d'Areva.

Enfin, l'ASN a également donné quelques prévisions pour les mois à venir. Ainsi, la centrale du Blayais sera non seulement concernée par le futur rapport de conclusion à l'issue du troisième examen périodique de ses quatre réacteurs mais aussi par un futur avis sur la prolongation de la durée d'exploitation des centrales françaises (pas avant début 2019). Les travaux de construction des bâtiments des [futurs diesels d'ultime secours](#) (mesure de sécurité supplémentaire concernant les réacteurs) sont toujours prévus pour fin 2018. Par ailleurs, les recherches sur les irrégularités de dossiers sont encore loin d'être achevées (de même que l'analyse de leur impact potentiel sur la sûreté, tandis que l'audit d'EDF sur les pièces forgées au Creusot doit encore se poursuivre jusqu'au 31 décembre 2018. Quand au site de Blaye, le nouveau Plan particulier d'intervention de la centrale nucléaire, aujourd'hui étendu à dix kilomètres, passera à vingt à peu près à la même date, entraînant 80 communes (au lieu de 23 actuellement) à se doter d'un nouveau plan communal de sauvegarde.



Romain Béteille

*Crédit Photo : wikipédia  
Publié sur [aqui.fr](#) le 05/10/2017  
[Url de cet article](#)*